61e ANNÉE (7e SÉRIE) N° 43 25 OCTOBRE 1951

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

LE MONDE RURAL DANS L'ECONOMIE MODERNE

SOMMAIRE

I. RÉALISME ÉCONOMIQUE ET PROGRÈS SOCIAL. — *Compte rendu de la Semaine Sociale de Nantes* (1950). — 1. Place de l'Agriculture dans la France d'aujourd'hui. — 2. Description du Monde rural. — 3. Evolution du Monde rural. — 4. Problèmes sociaux, problèmes humains. — 5. L'Agriculture au service de la Nation. — 6. L'Avenir. — 7. Comment une question ne se pose pas.

II. BIBLIOGRAPHIE. — *Le coupable est-il un malade ou un pécheur ?* Groupe lyonnais d'Etudes médicales philosophiques et biologiques.

I

Le Monde Rural dans l'Economie moderne

Semaine Sociale de Nantes (1950)

Monseigneur Garrone nous remettait récemment [1] en mémoire un mot de P. Valéry qui, à première vue, est bonnement décourageant pour l'esprit : « Ce qui est simple est toujours faux : ce qui ne l'est pas est inutilisable ». Alors, faut-il renoncer à penser ? Peut-être y a-t-il pourtant, dans cette boutade, un sens parfaitement acceptable. On ne peut nier que le désir de connaître se soit prodigieusement développé dans notre société. Le journal, la radio, y contribuent à l'envi, en fournissant, même à qui ne s'en souciait pas, ample provision de problèmes à résoudre. Mais où, près de qui se renseigner ? Alors, on a multiplié les moyens d'information. Pour beaucoup de lecteurs, les plus recherchés sont les plus courts, les plus vite lus , et on sait la fortune des *Digests*. Il faut, pour en être guéri, avoir été une fois mis à même d'en contrôler l'information.

Combien souvent tel chroniqueur de l'*Ami* s'est-il trouvé dans l'embarras, prié de répondre, à brûle-pourpoint, à une question qui ne laissait le choix qu'entre une explication simple et inexacte et une réponse incompréhensible ? Et peut-être en sera-t-il ainsi tant qu'on ne sera pas revenu à cette constatation de bon sens : « non omnia possumus omnes » Mais on aura déjà réalisé un notable progrès quand on aura compris qu'au lieu de laisser libre cours à une curiosité intempestive, on progressera bien plus utilement en étudiant avec sérieux les questions qu'on peut étreindre. La 37e Session des *Semaines Sociales de France* (Nantes. 1950) a voulu grouper sous un seul titre sinon — car ce serait impossible — tout ce qui pourrait être dit sur l'agriculture, pour son bien et à son honneur, du moins ce qu'un « honnête homme » en doit savoir. Oui, un honnête homme. Car un problème de cette importance n'intéresse pas que les agriculteurs. Ou plutôt, si nous ne sommes pas tous ruraux de profession, nous le sommes tous et de plus en plus par nécessité vitale : nous vivons de la terre. Et la place que cherche à prendre, que doit prendre le *Monde rural dans l'Economie moderne* est pour tous un problème de vie.

1. — *La modernisation des campagnes*, nous affirme dès la leçon d'ouverture M. Charles FLORY, président, *est la condition de l'équilibre économique et social du pays*. Et il essaiera de dire comment en doit être dirigée l'évolution. L'exode rural fut, pour notre société un signal d'alarme. Le monde rural, en dépit de l'emprise profonde marquée sur lui par la terre, a pris une conscience de classe et aspire au progrès technique. Le paysan est entré dans la voie de la spécialisation, et par là dans le cycle des échanges monétaires. L'équipement des exploitations pose de plus en plus des questions de financement auxquelles l'agriculture est souvent embarrassée pour répondre, tandis que les jeunes abandonnent les petites exploitations inadaptables. Qu'on ajoute à ces causes de malaise la comparaison inévitable avec les habitudes de vie observées chez les citadins, et le dilemme apparaît aussitôt : révolte ou progrès ?

Les *Semaines Sociales* ne s'attarderont pas à de vains regrets. Une certaine forme de civilisation paysanne appartient au passé ; il en est d'autres possibles, qui loin d'être inférieures, peuvent être un progrès, selon le processus providentiel de notre civilisation chrétienne en constante gestation : dépasser un déséquilibre transitoire pour accéder au niveau supérieur. Car la terre de France doit être mise en état de nourrir les hommes, et non seulement ceux de notre pays, mais aussi, notamment pour le blé, la viande et le lait, ceux, comme l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, qui ont été dotés par la nature d'un sol ou d'un climat moins heureux. Le réalisme économique n'est pas seul à postuler la modernisation de l'agriculture. Les raisons sociales ne sont pas moins impérieuses, qui appellent un allègement de la tâche et une élévation de la condition matérielle des ruraux, l'amplification de l'équipement, la transformation de l'habitat, l'aménagement sanitaire, la décentralisation, l'organisation touristique. Psychologiquement enfin,

[1] *Masses Ouvrières*, juin 1951, p. 5.

la modernisation des campagnes répond au vœu profond de la jeunesse rurale.

Reste à savoir quelles formes elle revêtira. Certains voudraient faire table rase de notre structure paysanne et transporter sur notre sol les méthodes capitalistes ou kolkhoziennes. Nous estimons, quant à nous que, même sur le plan de la production, la supériorité appartient à l'exploitation familiale, surtout si la coopération permet l'utilisation en commun des machines. Et les pays où prédomine l'exploitation familiale (Danemark, Suisse, Hollande en sont la preuve.

L'œuvre à mener à bien le sera de l'intérieur même du monde rural, grâce aux élites qui se dégagent de la jeunesse elle-même, et dont le récent Congrès jubilaire de la J.A.C. a porté témoignage ; grâce aussi au développement de l'organisation professionnelle, si redevable à des catholiques sociaux tels que Hyacinthe de Gailhard - Bancel, animateur de la vallée de la Drôme. A cet acte de foi des ruraux dans l'avenir doivent répondre des mesures économiques, juridiques et sociales, ainsi qu'un esprit de collaboration entre l'agriculture et l'industrie, le tout inspiré par une âme, c'est-à-dire par une école adaptée, une église vivante, une Action catholique dynamique. Qu'on pense à la belle lettre de S. S. Pie XII aux jacistes réunis en Congrès.

Quelqu'un aura pu s'étonner des perspectives ouvertes par M. Flory devant l'agriculture française. Le cours de M. Alain Barrère, professeur d'Economie politique à la Faculté de Droit de Toulouse : *l'agriculture française dans l'économie nationale et mondiale*, les confirme en les précisant. Il est vrai que la surface des terres cultivées n'a cessé de diminuer depuis 1880, que pendant la même période la population active a diminué de 2 millions de personnes environ. Et cependant, la production agricole s'est accrue, entre 1890 et 1939 de 20 %. Un nouvel équilibre s'est créé, grâce à un accroissement, cependant insuffisant, de la productivité : une meilleure technique et une plus grande utilisation des engrais. L'équilibre à trouver maintenant est entre la production et la vente, spécialement par la conquête des marchés étrangers. Une sage politique de production suppose, comme premier palier, une meilleure consommation : s'il est avantageux de consommer plus de vin que de piquette, il l'est aussi sûrement de consommer moins de vin et plus de lait. D'où deux objectifs : une orientation des cultures capables de mettre à la disposition de la population française les éléments d'une alimentation rationnelle et hygiénique ; une production obtenue à des prix tels que l'ensemble de la population ne soit pas écarté des consommations désirables. Il faut aussi produire en vue de l'exportation en raisonnant, non plus uniquement à l'échelle de la France, mais pour toute l'Union française. Le déficit actuel de nos paiements doit être, non pas seulement corrigé, mais contrebalancé par une augmentation de nos exportations vers les pays européens, intéressés à réduire leurs achats en zone dollar. Notre agriculture est un élément très important de notre équilibre commercial. Sommes-nous en mesure de répondre à la demande qui nous est adressée ?

M. A. Barrère expose les raisons qu'il a de le penser. D'abord, l'évaluation des résultats déjà atteints. En 1949, nos exportations agricoles ont pu, à elles seules, résorber près de la moitié de notre excédent d'importations qui était d'un milliard de dollars. Qu'on y ajoute la remise en valeur d'exploitations abandonnées, le remembrement, l'élévation de la productivité (machines, engrais), mesures qui entraîneront des investissements, mais rentables. Les territoires d'Outre-Mer doivent aussi retenir notre attention, particulièrement l'Afrique du Nord, pourvu qu'on veille à l'harmonisation des programmes et qu'on évite une spécialisation imprudente, entraînant la surproduction et la mévente. D'ailleurs, les contrats à long terme, comme il est facile d'en conclure avec la Grande Bretagne, permettent la régularisation des marchés. M. A. Barrère mentionne pour finir, quelques questions secondaires : établissement d'un régime de prix normaux qui exige un abaissement du prix des engrais, répartition rationnelle des cultures spécialement par l'éducation du public, suppression des anomalies des échanges internationaux. Certes, ce sont là tout autre chose que des vues en l'air, et le professeur a raison de conclure en affirmant que « faire confiance à l'agriculture... est le meilleur garant de la santé économique future du pays ».

Le cours de M. René Froment, secrétaire du comité des experts de la comptabilité nationale : *Le revenu agricole dans le revenu national*, en déconcertera plusieurs. Présentés loyalement, par un homme qui sait de quoi il parle, les chiffres sont des faits devant lesquels il n'y a qu'à s'incliner. Mais s'ils ont leur éloquence, ils se prêtent mal à des développements oratoires. Retenons ici la pensée de M. F. non sans avoir noté qu'on en trouvera dans ses pages la justification documentaire.

La place de l'agriculture dans l'activité économique française est nettement plus grande que dans la plupart des autres pays. La population active agricole représente, en effet, le tiers de la population globale et la production agricole plus du quart du volume total de la production. La part de l'agriculture est encore environ d'un quart dans le domaine des revenus du travail. Les impôts directs à la charge de l'agriculture représentent une part plus faible des revenus que dans les autres branches de l'activité nationale ; mais de 1 à 4 avant guerre le rapport est aujourd'hui de l'ordre de 2 à 3. Part plus faible aussi sur le plan de la sécurité sociale et des allocations familiales. Mais serait-il équitable d'imposer à elle seule la charge de ces prestations, alors qu'elle a une natalité plus élevée et qu'elle est le réservoir de la main-d'œuvre ?

Les paysans passent pour des privilégiés. Si l'on tient compte des diverses données relatives au niveau de vie, il apparaît que cette assertion n'est pas vraie. Seul l'accroissement de la productivité permettra l'amélioration de leur niveau de vie et leur participation plus grande à la fiscalité. N'oublions pas que l'agriculture a été traditionnellement une des sources de l'épargne et que les capitaux accumulés n'ont presque jamais été investis chez elle. Par son épargne, elle a permis le développement industriel de la nation ; il est juste que

les autres secteurs viennent maintenant l'aider, afin que résolument elle s'oriente vers la politique d'expansion que lui permettent le voisinage d'une Europe ayant des besoins considérables, et la collaboration fraternelle avec les territoires d'Outre-Mer.

Ce sont là des vérités qui avaient besoin d'être mises en bonne lumière, sans lesquelles la France serait incompréhensible aux Français eux-mêmes, dont l'oubli ou la méconnaissance nous exposeraient aux plus tragiques lendemains.

2. — Avec le cours de M. Pierre Marthelot, attaché de recherches au Centre national de recherches scientifiques, nous passons de l'Economie à la Géographie et à la Démographie. *Diversité et unité du problème rural français.*

Voici quelques chiffres éclairants. Le taux moyen de la natalité est inférieur dans l'ensemble des départements ruraux sauf la Manche, les départements maritimes de l'Ouest, le Cantal, l'Aveyron, la Lozère, les Hautes-Alpes et la Savoie. De 1866 à 1946, la population urbaine est montée de 11.595.000 à 21.551.000, tandis que la population rurale est tombée de 26 millions à 19 millions. Malgré le renversement d'équilibre au détriment de la population des campagnes, celle-ci reste pourtant numériquement plus importante que ne le font apparaître les statistiques. Car il faut mettre d'abord à part l'agglomération parisienne, dont le caractère exorbitant n'est plus à signaler, ne pas oublier ensuite que toutes les communes de plus de 2.000 habitants sont classées à tort comme urbaines, et noter enfin que 68 départements ont plus de 50 % de ruraux, 21 départements plus de 75 % de ruraux, spécialement dans le Sud, le Sud-Ouest et le Massif Central. Ainsi, la paysannerie demeure le plus grand corps de métier de France. Elle a ses caractères propres, ses modes de vie et de pensée étudiés notamment par M. André Siegfried qui en a souligné la permanence. L'évolution de ce monde rural se fait à des vitesses différentes, d'autant plus que outre le climat et le sol, les réalités humaines sont diverses ; il n'y a pas de commune mesure entre les grosses propriété à forme quasi médiévale de l'Ouest et les entreprises du bassin parisien, des Flandres de l'Aquitaine et de l'Afrique du Nord, et avec celles du Berry, du Nivernais et de la Sologne.

Aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, l'ouverture des gros circuits commerciaux, le développement des communications, des exportations, l'emploi de la force motrice ont provoqué le reclassement des campagnes et la naissance de types nouveaux d'exploitations. Néanmoins, la forte personnalité de notre pays de France faite de la fusion d'éléments si divers, demeure marquée par la persistance de l'exploitation familiale, base de la démocratie rurale.

Remercions M. Marthelot de nous avoir proposé un fil conducteur pour nous aider à y voir un peu plus clair dans cette complexité du problème rural

« Ne pourrait-on pas distinguer tout d'abord les sociétés rurales denses, où la structure même de l'exploitation fixe une population relativement abondante ? Si ces exploitations sont dites familiales, c'est que la famille — c'est-à-dire l'homme directement intéressé — en est l'objet principal, les problèmes économiques généraux passant souvent au second plan. Exploitations libres de toute obligation en nature ou en argent, comme c'est le cas général dans l'Est de la France, comme c'est le cas encore fréquent dans le Sud, tenues en fermage ou en métayage, comme il arrive partout où propriété et exploitation ne coïncident pas. A ce type d'exploitation correspondent généralement les sociétés rurales les plus vivantes, et, dans le premier cas du moins, les plus autonomes. Ailleurs, au contraire, les préoccupations économiques, notamment commerciales, priment, qu'il s'agisse des grandes exploitations, surtout céréalières, ou des pays de culture spécialisée. Certaines admettent encore la petite propriété, et restent gourmandes de travail libre : c'est le cas de la Bretagne maraîchère. Ailleurs, un prolétariat agricole s'est constitué sur des exploitations tenant de la grande affaire industrielle. »

C'en est assez pour qu'on sache ce qu'il faut penser d'appréciations ou de déclamations où l'on se préoccupe davantage de simplifier que d'être juste.

Le cours de M. Frédéric Genevrey, Président de l'Union des organisations agricoles du Sud-Est, se rattache étroitement aux deux précédents. Et c'est aisé à comprendre. *Les diverses formes d'exploitation agricole* sont une conséquence de la répartition du revenu agricole et elles expliquent la diversité et l'unité du problème rural français, ayant une influence extrêmement importante, non seulement sur le rendement et la production du sol, mais encore sur les conditions morales et sociales des hommes qui vivent sur ces terroirs. Pour mettre de l'ordre et de la précision dans son exposé, M. F. G. précise les termes dont il se servira. Il entend par *grande exploitation* non pas seulement celles qui dépassent 50 hectares, mais, dans celles-ci, les exploitations où la direction est exercée par un homme et le travail exécuté par une main-d'œuvre salariée étrangère à sa propre famille. *L'exploitation familiale* est alors celle où direction et main-d'œuvre se trouvent confondues à l'intérieur de la même famille, avec l'aide occasionnelle ou temporaire d'un salarié. On classera sous le nom d'*exploitation communautaire*, les initiatives de mise en commun des efforts et des biens pour parer aux difficultés de l'heure présente.

Les grandes exploitations représentent 4,40 % de la totalité des exploitations et 30 % de la surface cultivée. Les exploitations familiales 95,60 % du nombre total des exploitations et 70 % de la surface. Elles se décomposent ainsi : moyennes exploitations, 16 % du total, 32 % de la surface ; petites exploitations, 44 % du total, 32 % également de la surface ; très petites exploitations : 35 % du total et seulement 5 % de la surface.

Les exploitations familiales sont réparties sur tout l'ensemble du territoire, quel que soit le genre de climat et de culture.

Certes, les *grandes exploitations* présentent des avantages : on y peut spécialiser les terres, employer rationnellement un outillage adapté aux besoins — alors que rien n'a été conçu dans ce sens pour l'exploitation familiale — disposer de fortes disponibilités financières. Mais elles ont aussi des inconvénients d'ordre technique et social : les sols s'y appauvrissent, le rendement augmente à l'heure, mais diminue à l'hectare ; une crise les rend très vulnérables ; enfin, il leur est difficile de trouver, de loger et de conserver un personnel salarié qui éprouve de plus en plus une désaffection patente pour ce genre de travail.

L'exploitation familiale, au contraire, où la direction et la main-d'œuvre se confondent au sein de la famille, permet une grande souplesse dans la spécialisation par une connaissance plus exacte du terroir ; une recherche de la qualité ; un meilleur rendement à l'hectare, en raison du soin apporté au travail. Elle favorise de meilleures conditions de vie, car elle ne sépare pas les membres de la famille et donne au chef de famille une grande influence comme éducateur et comme initiateur. Enfin, outre sa parfaite rentabilité, elle apporte des éléments de stabilité et de sécurité à la nation, en enracinant les foyers à la terre dans un ensemble de traditions et de vertus qui font les hommes forts et audacieux. Pourtant, ces exploitations familiales souffrent de maux qui doivent être éliminés. D'abord l'éparpillement des parcelles. Ensuite manque de capitaux, enfin déficit technique. Mais, à qui la faute ? Un chiffre nous le dira : en 1947-1948 les pouvoirs publics ont dépensé 13.338 millions pour l'enseignement technique urbain, et 470 millions seulement pour l'enseignement professionnel rural. La loi successorale est une machine à émietter la terre. Le paysan dépense gros pour racheter la terre à chaque succession. Enfin, pendant les soixante-dix dernières années, la presque totalité de l'épargne rurale a été investie dans les fonds d'Etat : rentes françaises, bons du Trésor, chemins de fer russes. Ce patrimoine a disparu. Nous avons donc le droit de dire, avec M. Genevrey, que le monde rural a une créance sur le pays, auquel il a permis de s'équiper industriellement.

Reste un dernier type d'exploitation : le type à forme *communautaire*. Ce type reprend aujourd'hui une vie nouvelle, grâce à des initiatives généreuses dont les promoteurs ne savent pas toujours échapper à la confusion des idées et de la terminologie. Dans cette voie, M. Genevrey a raison de donner en exemple la prudence séculaire de l'Eglise, qui a jugé bon d'asseoir la vie en commun sur des règles formelles et sur un temps de réflexion.

En définitive, en agriculture, l'homme prime l'économique. L'exploitation familiale doit être soutenue et développée, car elle donne un meilleur rendement et favorise l'épanouissement complet de la personne humaine au sein de la cellule de base : le foyer. Cela suppose, bien entendu, des aménagements, le regroupement cultural et un remembrement par mutuelle compréhension. Cela suppose surtout que cesse la carence de l'enseignement agricole.

Le métier de paysan est un métier que l'homme ne peut pas faire seul. L'entr'aide s'impose dans un climat de mutuelle charité. Aux jeunes élites formées par la J.A.C. s'ouvrent de magnifiques perspectives, inscrivant dans la vie la doctrine sociale chrétienne pour être au service du pays.

Pour revivre, la terre a d'abord besoin d'une âme. Après quoi on pourra trouver rapidement une formule d'équilibre et une solution vers les transformations nécessaires. Mais il en est qui s'opèrent déjà d'elles-mêmes. M. René Savatier, professeur à la faculté de Droit de Poitiers, signale celle qui s'est produite dans notre droit civil par l'évolution de *la propriété du sol vers la propriété de l'exploitation*. L'équipe humaine passe avant l'équipement et l'exploitation prime le sol. Cet état juridique et moral de l'ancienne propriété foncière résulte d'une double cause : d'une part de la promotion de l'homme par rapport à la matière ; d'autre part, du vieillissement technique de l'exploitation, dont l'agencement et les bâtiments ne correspondent plus aux conditions modernes d'exploitation.

L'exploitation familiale, souligne M. S., est destinée à produire la vie. Or, la vie ne se fabrique pas en série. Il faut donc que le droit garde à la propriété agricole un visage à l'échelle humaine.

En gros, et bien que maladroitement, la législation civile l'a compris. Par contre, la législation sociale et fiscale tend à prolétariser et à capitaliser l'exploitation agricole : sécurité sociale, législation du travail et des conventions collectives. Trois points capitaux appellent un remède urgent : le régime des successions, celui des baux ruraux, celui des crédits agricoles. On reproche à l'agriculture de voir petit : qu'on lui donne donc le moyen de voir grand. En ce qui concerne le bail, il est d'une nécessité impérieuse et immédiate que le bailleur et le preneur collaborent, afin d'assurer les investissements indispensables. Il est urgent aussi de réformer les articles de la loi qui empêchent les jeunes foyers de trouver une exploitation en réservant le droit de reprise au seul propriétaire, comme il est urgent de faire du droit au renouvellement le prix d'un service en ne l'accordant qu'au fermier ayant amélioré l'exploitation.

Que les agriculteurs, conclut M. S., après avoir réhabilité le métayage, se gardent d'envier les formes commerciales de propriété qui alourdissent le circuit général. Qu'ils s'efforcent, au contraire, d'obtenir, non pas une législation sclérosée et fermée, mais une loi ouverte et stimulante.

3. — Mais cessons de nous dénigrer nous-mêmes à plaisir, comme on le fait parfois quand on reproche à notre agriculture de ne savoir pas sortir de ses routines. Beaucoup plus justement, M. Pierre Courtin, chargé de mission au Secrétariat général du plan, nous fait prendre conscience des transformations prodigieuses réalisées depuis le XVIII[e] siècle, *transformations techniques* qu'il prolonge par d'encourageantes *perspectives d'avenir*. Signalons après lui les transformations des systèmes de culture et d'élevage, les améliorations des sols, les techniques du travail, l'alimentation en eau, le développement de l'éclairage, la transformation des produits et leur conditionnement. Ce qui a entraîné l'augmentation de la superficie et la diminution du nombre des exploitations, la diminution de la population agricole et l'augmentation de la productivité nette du travail.

Il est donc faux de dire que l'agriculture n'avait pas bougé depuis l'âge néolithique. Beaucoup de progrès ont été acquis depuis cent cinquante ans, sauf, hélas, pour venir en aide à la femme rurale. D'autres améliorations considérables sont encore à réaliser. Parmi celles-ci M. P. Courtin place au premier rang l'augmentation de la productivité de travail, la diminution des prix de revient, l'amélioration des conditions de travail par le remembrement, l'amélioration de l'habitat, l'électrification et l'adduction d'eau, le conditionnement des produits et l'allègement du travail des femmes, l'augmentation du revenu national, tout ceci rendu possible par les progrès de la technique. Ces perfectionne-

ments, qui provoqueront des conséquences sociales importantes, singulièrement dans la voie de l'entr'aide, de la coopération et de la communauté du travail et du plein emploi, et qui provoqueront aussi la disparition de plusieurs centaines de milliers de cultivateurs dont le sort prochain doit nous préoccuper, ces perfectionnements ne sont pas une fin en soi, mais un moyen d'améliorer et d'élever le niveau de vie non seulement des paysans mais de tous les Français. Il faudra faire connaître aux chefs d'exploitation les méthodes rationnelles qu'on doit employer en agriculture. Ainsi, l'exploitation agricole familiale, suffisamment étendue pour occuper et faire vivre une famille, aidée au besoin d'un ou deux salariés, utilisant certaines machines en commun avec d'autres exploitations, peut très bien s'adapter au progrès technique.

Cela ne pourra pas ne pas entraîner les *transformations démographiques et sociales* qui se produisent déjà sous nos yeux. M. André Garrigou-Lagrange, ingénieur agronome et professeur d'économie rurale à la faculté de Droit de Bordeaux, nous aide à nous en faire une idée. Sans doute, reconnaît-il, les statistiques ne disent pas tout. Mais on n'a pas le droit de n'en tenir aucun compte. Or, c'est un fait, la population rurale ne fait plus que 46 % de la population française globale, au lieu de 75 % il y a un siècle.

La densité de peuplement rural est d'ailleurs très différente selon les régions. L'exode a vidé et continue de vider les campagnes. Il est normal que le surplus de population rurale aille vers les villes ; mais ceux qui partent n'ont en général aucune préparation professionnelle. Les migrations intérieures, ou de pays à pays — par exemple l'émigration en d'autres provinces des Bretons — sont plus heureuses et plus efficaces, encore qu'elles provoquent des brassages de populations qui posent bien des problèmes.

On enregistre en outre, à la campagne, du fait même de l'exode, une plus grande proportion d'enfants et de vieillards, ce qui explique l'attitude des ruraux devant les charges de la Sécurité sociale.

Quant à l'évolution des milieux sociaux, relevons avec M. G. - L. l'exemple donné par l'aristocratie rurale et la nécessité d'un enseignement à base d'humanisme terrien : relevons encore l'empiètement du secteur tertiaire (notaires, praticiens, médecins, dirigeants de syndicats et fonctionnaires) sur le secteur proprement agricole. La bourgeoisie rurale a un rôle social important à jouer.

L'évolution de la paysannerie et du salariat rural va de pair avec celle de la propriété et de la conception même de celle-ci. Elle se conjugue enfin avec une évolution des institutions administratives, économiques et sociales, que ce soit la commune, la coopérative, le syndicat ou la mutuelle.

Le professeur n'a pas prétendu résoudre tous les problèmes qu'il rencontrerait. Bien au contraire, il sait, à l'occasion, ne pas trancher une question débattue. Vaut-il mieux, par exemple, laisser la population française s'industrialiser au train qu'elle suit actuellement, ou bien « construire une politique » dans le but de ramener à la terre les hommes qui la désertent ? M. G.-L. ne prend pas parti entre deux thèses qui ont l'une et l'autre des partisans parmi les économistes et les propose aux moyens d'investigation et de méditation propres à ses auditeurs. Puisse cette leçon être comprise de ceux pour qui... tout est simple. Son dernier mot est un appel à la conscience sans laquelle rien n'est possible entre hommes. « Il faut souhaiter que chacune des catégories dont l'ensemble constitue le Monde rural sache prendre de plus en plus conscience des devoirs sociaux qui lui incombent ». Il dépend en partie de nous que ce souhait ne soit pas vain.

La leçon suivante traite des *transformations psychologiques et des exigences spirituelles* du monde rural. Qui en eût pu parler avec plus d'autorité que M. le chanoine Boulard et pouvait-il ouvrir son exposé autrement que par une évocation du Congrès jaciste ? Cet événement, mieux que tout, pouvait attirer l'attention des plus distraits sur l'éclosion d'un type rural nouveau dont l'existence marque très fortement la vie paysanne et aussi notre propre ministère de prêtres. Le jeune rural que Paris a pu découvrir, non parfois sans saisissement, en mai 1950, se distingue nettement de celui, plus ou moins exact d'ailleurs que nous nous étions forgé. Il nous est apparu plus *cultivé* dans son allure physique, ses goûts artistiques, ses moyens d'expression, son niveau de vie, son ouverture scientifique ; plus *collectif*, ayant résolument attaqué le vieil individualisme qu'on lui avait tant reproché ; *majeur* vis-à-vis du châtelain, du curé, du citadin ; *ouvert* sur les autres milieux et sur le monde entier, tourné vers l'avenir et résolu à le faire.

A tout cela, il faut ajouter un autre fait caractéristique : le brusque changement, la mobilité des esprits. Le traditionnel et le tout fait, même sur le terrain religieux ne sont plus assurés de faire recette, et il faut prendre garde de ne pas confondre christianisme et traditionnalisme.

La jeunesse chrétienne est fière de sa foi. Elle campe devant nos yeux le type de l'homme rural nouveau. Or, ce nouveau type d'homme vit dans des campagnes où la structure professionnelle s'est profondément modifiée. Il éclate en professions divergentes, en groupes hétérogènes et parfois opposés, et l'agriculteur s'y trouve souvent en minorité Il ne polarise plus la civilisation rurale. On voit, dès lors, les problèmes religieux et apostoliques qui se posent, les divers groupes sociaux ayant des besoins, des comportements, des aspirations et des mentalité différents. Le monde rural ne peut plus se satisfaire d'une spiritualité passe-partout. Une unité de synthèse et non une unité d'uniformité est à refaire. D'autant que la famille rurale elle-même est en train de changer de visage, et, par le fait même, façonne ce nouveau type de rural. Décidément, nous entrons dans une nouvelle civilisation.

Ces mutations constituent pour le christianisme un tournant capital. Le problème religieux est entièrement reposé. Le christianisme, certes, ne change pas, mais ses points d'application dans la vie sont devenus tout autres. Une montée ou une descente s'annoncent. Le monde rural français tout entier est au tournant. Il n'en fut pas de plus grave depuis celui qui, au siècle dernier, fit perdre à l'Eglise la classe ouvrière. La responsabilité repose tout entière sur cette génération. La douloureuse histoire de la classe ouvrière montre que les chrétiens

peuvent arriver trop tard. Il s'agit d'animer chrétiennement une gigantesque mutation humaine. Pour ce faire, le rôle du laïcat est primordial, à condition qu'il ait une religion plus personnelle, une spiritualité qui lui permette de maîtriser le progrès humain, et par-dessus tout le sens de l'Eglise et le goût de la vie intérieure.

Rendant hommage au clergé des campagnes, M. Boulard rappelle que le monde rural et l'Eglise attendent de ce clergé qu'il devienne l'éducateur spirituel des consciences. Désormais, le cadre craquant ou se transformant, il lui faudra former des consciences majeures, personnelles et vigoureuses, en pleine vie. De l'âme du laïcat monte un appel ardent et parfois tragique au sacerdoce :

« L'Eglise, écrivait le cardinal Suhard, est à ce tournant où elle peut tout perdre ou tout gagner, selon la spiritualité qu'elle présentera à l'humanité ». (*Essor ou déclin de l'Eglise ?*)

M. Boulard précise :

« Si l'Eglise a besoin de grands supérieurs de collège et d'éminents curés de cathédrale, elle a un besoin non moins urgent aujourd'hui de grands curés de campagne et d'aumôniers assumant, en grands éducateurs spirituels, les destinées d'un monde rural parti pour un gigantesque tournant. »

On s'excuse d'avoir dû résumer une leçon de cette importance. Mais ne suffisait-il pas de la signaler pour en assurer le rayonnement ?

4. — La question de *la main-d'œuvre rurale et du prolétariat* est une des plus méconnues, sauf peut-être de ceux qui, ayant découvert nos modernes « usines à blé », ou y vivant, savent quels problèmes sociaux s'y posent. C'est l'objet du cours de M. François Romatif, secrétaire général du Mouvement Familial Rural. Après avoir brièvement rappelé ce qu'était la main-d'œuvre rurale, dans un passé encore assez récent pour que beaucoup de nous en gardent le souvenir, il nous présente la situation actuelle.

Au cours du xixe siècle, le développement urbain appelle et absorbe la main-d'œuvre rurale qui se trouvait en excédent. La machine tend à suppléer à l'exode rural. La main-d'œuvre rurale augmente et accroît démesurément son effort, femmes et enfants compris. Le développement du machinisme rural libère de la main-d'œuvre, fait disparaître un grand nombre d'exploitations familiales. Quantitativement, la main-d'œuvre diminue pour une production qui augmente. L'activité artisanale locale émigre vers les centres industriels importants Sur la plus grande partie du territoire domine la main-d'œuvre familiale, avec tout au plus un ou deux ouvriers. Juridiquement, cette main-d'œuvre appartient à la catégorie « travailleurs indépendants ». En quelques régions de France on trouve de grandes et très grandes exploitations employant une nombreuse main-d'œuvre salariée. A de très rares exceptions près (Midi viticole) il faut signaler la disparition presque complète du journalier, très souvent remplacé par de la main-d'œuvre étrangère. La main-d'œuvre salariée se voit de plus en plus interdire l'accession à l'exploitation. Ne percevant que son salaire, elle s'apparente à la main-d'œuvre urbaine avec laquelle elle aspire à se confondre, juridiquement et socialement, rancœur et haine comprises. Cette main-d'œuvre se regroupe dans le syndicalisme. La C.G.T. est partie la première. Plus lente à démarrer la C.F.T.C. « bénéficie d'une progression régulière, sans connaître les hauts et les bas de sa voisine syndicale ». Grâce à l'action syndicale, les salariés agricoles ont peu à peu pris conscience qu'ils constituaient au sein du milieu rural une classe distincte, et le travail des commissions paritaires a permis d'établir, dans bien des régions, des conditions plus normales de travail, de repos et de salaire.

Peut-on faire pour l'avenir quelques prévisions ? Sous la poussée des progrès techniques, biologiques, agronomiques et mécaniques, la main-d'œuvre s'orientera de plus en plus vers la qualification et la spécialisation. Le plein emploi de la main-d'œuvre et l'aménagement du territoire créera un appel de main-d'œuvre en des points déterminés. La normalisation des exploitations accentuera la diminution de la main-d'œuvre agricole. La main-d'œuvre artisanale s'orientera davantage vers l'association et le salariat. La modernisation du monde rural entraîne la création de débouchés nouveaux pour la main-d'œuvre rurale dans tous les domaines : professionnel (coopératives de production, transformation, insémination artificielle, etc...) familial et social (aides familiales, jardinières rurales, monitrices et moniteurs d'enseignement, etc.) touristique...

Comment se traduira, dans le concret, la tâche à fournir ? Pour la main-d'œuvre familiale, il faudra veiller à la libération de l'enfant qui n'entrera au travail que plus tard, ayant acquis une formation suffisante. Cette formation pose de graves problèmes pour ceux qui restent à la terre et pour ceux qui partent. Veiller aussi à la libération de la jeunesse rurale dont les responsabilités familiales sont décuplées. Veiller enfin à la libération de l'homme par la mécanisation, la rationalisation, la coopération et une politique agricole énergique et soutenue. L'entr'aide entre exploitations familiales sous l'aspect *communautaire*, collectif ou coopératif reste le grand espoir de libération du travailleur. Une organisation rationnelle des migrations intérieures permettra d'utiliser judicieusement cette main-d'œuvre. L'existence ou la proximité d'industries locales offrira à cette main-d'œuvre une plus grande stabilité et des débouchés pour ses enfants. Pour la main-d'œuvre salariée, s'il est vrai que le nombre des salariés ruraux va en décroissant, l'avenir du salariat rural n'offre pas les mêmes perspectives que celles du salariat urbain. Cependant, le développement du capital d'exploitation rend de plus en plus illusoire et impossible l'accession du salarié à l'exploitation. Deux grandes orientations s'ouvrent donc : 1° établissement d'un statut du travailleur salarié rural, lui garantissant un maximum de sécurité et de stabilité, et le mettant à l'abri d'une législation qui, actuellement, le maintient de force dans le salariat ; 2° intégration de l'ouvrier dans l'entreprise, qu'elle soit personnelle, communautaire ou collective.

Bien que le présent soit sombre, les perspectives d'avenir pour le monde rural français, dans le cadre d'une Union Européenne, restent encourageantes. Si un effort de travail, d'organisation souple et d'initiatives intelligentes est fait la main-d'œuvre rurale peut espérer connaître demain des jours meilleurs.

Le problème des *régimes sociaux du monde rural* fait l'objet des cours de M. Serge Petitlaurent, professeur à l'Institut Catholique d'Angers. Nous pensons qu'on nous excusera de le résumer plus brièvement, renvoyant au texte lui-même les lecteurs qui auront besoin de s'y reporter.

Prenant la question par la base, M. Petitlaurent montre que, dans le monde rural, beaucoup de problèmes sont sociaux parce qu'ils commandent la vie et la survie des personnes et de la famille. Il met en lumière la complexité des nombreux groupes ruraux, l'effritement psychologique dont ils sont les victimes, et la difficulté de trouver des solutions juridiques adéquates, aussi éloignées de l'empirisme que du paternalisme. Il préconise, afin de faire passer la défense du producteur avant celle du produit et des prix, un vaste effort de prévention et d'éducation, qui rende au monde rural la responsabilité de ses institutions, qui favorise la montée de tout le milieu et fasse naître des régimes sociaux ordonnés au bien commun et non pas au moindre mal. Les chrétiens doivent être les premiers à construire dans nos villages les instruments vivants et souples de la justice sociale.

Il n'est pas possible d'étudier les problèmes du monde rural sans jeter un regard sur ses *structures professionnelles*. C'est ce que fait un viticulteur, M. Jean Gravier. D'abord en faisant remarquer l'interdépendance des hommes et des structures, puis en rappelant la nécessaire mobilité de celles-ci. Les structures professionnelles n'ont pas seulement pour objet de servir les intérêts des agriculteurs et de leurs familles, mais aussi de favoriser le bien commun de la Cité, en permettant au monde rural de remplir le rôle social qui lui est dévolu. Après une évocation de l'évolution passée des structures agricoles, M. G. présente sa physionomie actuelle : syndicalisme, coopération, mutualité, crédit, faisant bien ressortir ce qu'offrent ces divers organismes et aussi ce qu'ils demandent ou supposent. Les problèmes actuels semblent être une reprise d'activité des Chambres d'Agriculture complétée par leur harmonisation avec le syndicalisme, assurant à celui-ci une action réalisatrice féconde. « Les structures professionnelles vaudront surtout par les hommes qui les animeront ».

5. — Parlant du *problème de la distribution, organisation des marchés intérieurs et extérieurs*, M. Yvon Coudé du Foresto ne saurait être taxé d'incompétence. Plutôt peut-être pourrait-on regretter la richesse de son information en un domaine si complexe. Essayons de résumer au moins ses conclusions.

Pour les produits agricoles, il constate les méfaits de la distribution à laquelle nous contraignit longtemps la pénurie. « Il ne faudrait cependant pas manquer de profiter de la période de « suffisance », et même de relative abondance pour nous rapprocher d'une conception plus proche de nos désirs. » Il compte moins, pour cela, sur les armes émoussées dont dispose l'Administration que sur l'intérêt même. Qu'on laisse subsister Coopératives et Commerce, en ajustant notre régime fiscal, pour les mettre à égalité de possibilités. Ne nourrissons pas trop d'illusions sur la suppression de nombreux échelons intermédiaires... Il apparaît de plus en plus que dans l'abondance, seule une politique fiscale audacieuse qui favoriserait la concurrence produirait des résultats bien plus satisfaisants. Pour les produits industriels « leur redistribution pourrait, grâce à une organisation plus poussée et à une meilleure organisation des courtiers, s'affranchir de l'un des échelons intermédiaires, mais l'éducation des industriels n'est pas seule en question. La mentalité du public est également en cause et les réformes qui la touchent sont autrement délicates ». Et M. C. du F. recommande en particulier des avantages fiscaux aux vrais grossistes au profit des consommateurs. Et pour finir :

« Une saine concurrence peut faire plus que des règlements que l'état actuel de nos institutions nous empêche de faire appliquer. Cette concurrence naîtra le jour où une fiscalité intelligente, et je me répète à dessein, saura favoriser les honnêtes gens se contentant de faibles profits, au détriment de ceux qui veulent gagner beaucoup en travaillant peu, le jour aussi où cette fiscalité saura obliger chacun à rester dans son rôle et à le remplir correctement. »

M. Gabriel Dessus, chef de service à l'Electricité de France, a dit tant de mal de son enseignement et en particulier de ses connaissances en matière rurale, qu'il déconcerte proprement le rapporteur. Selon son conseil, essayons de retenir de sa leçon, puisque tout de même leçon il y a, quelques sujets de réflexion sur *la Décentralisation industrielle et la vie rurale*. La décentralisation industrielle n'est qu'un élément d'un problème plus général : celui de l'aménagement du territoire. Problème qui évoque aussitôt à l'esprit *dirigisme, planisme*, qui ont mauvaise presse. Pourtant, on y a toujours eu recours, et nos vieilles cités en gardent dans les noms de tant de rues des marques patentes : rue des teinturiers, rue aux fèvres... Mais il faut former les hommes capables d'un tel travail à l'échelle actuelle. Il résulte du caractère conjectural des données et du caractère arbitraire des décisions qu'il ne peut être, à aucun degré, question de bâtir *a priori* le plan d'une France idéale.

S'agit-il de décentraliser l'industrie ? Dans la France de 1950, le motif le plus important d'y penser est la congestion excessive de la région parisienne. Mais la décentralisation par dispersion pose autant de problèmes qu'elle en veut résoudre, et ceux-là le savent bien qui en ont essayé. Dans l'esprit de M. D., « la meilleure solution consisterait à développer des villes de moyenne importance, disons de 20.000 à 60.000 habitants ». Il pense aussi « qu'il faut organiser le moins de migrations possible et que... c'est plutôt vers les régions peuplées qu'il conviendrait d'effectuer des transferts d'activités ». Quant au déroulement dans le temps « la meilleure solution consiste à favoriser la naissance en province de nouvelles entreprises, pendant qu'à Paris d'autres entreprises mourront de leur mort naturelle ». Les Anglais pourraient en cet ordre nous donner un exemple de méthode.

Dans l'ensemble, un mouvement centrifuge de l'industrie tendra à rapprocher sur le plan matériel les civilisations urbaine et rurale et ce sera tout profit pour la bonne compréhension réciproque des Français, si on veille aux dangers qui peuvent résulter du double métier. En somme, et compte tenu de problèmes qui seront à résoudre, M. D. pense que l'industrialisation est possible, et qu'elle

aurait le mérite propre de réduire la ségrégation qui va s'aggravant entre les groupes de Français qui consacrent leur activité à l'agriculture d'une part et à l'industrie de l'autre.

Reste une dernière question dont l'auteur reconnaît la capitale importance tout en redoublant de discrétion quant à la réponse à y faire : « Jusqu'à quel point est-il possible de prévoir l'influence sur l'économie et sur les mœurs de telles modifications de la structure géographique de l'industrie ? » Avec beaucoup de sagesse et de sens chrétien, M. D. rappelle que « tout n'est pas vertu à la campagne », et qu'une foi trop aisément soluble ne serait pas de très bonne qualité. Et puis, les responsabilités spirituelles à assumer ne jalonnent-elles pas l'histoire de l'Eglise ? Aussi pense-t-il, contrairement aux prétentions que l'on sait, que « l'unique nécessaire » peut être assuré partout :

« Ne serait-ce pas de la part de l'Etat une étrange témérité de décréter que la foi n'est possible que dans telles ou telles conditions de vie, alors que l'histoire, aussi bien que la géographie présente de l'Eglise, prouvent surabondamment le contraire ? Ne serait-ce pas, pour reprendre l'inscription ironiquement apposée près de la tombe du diacre Pâris, faire

De par le roi, défense à Dieu
De sauver une âme en ce lieu ?

Si l'on veut sortir de la banalité, il faut prendre de la hauteur pour apprécier comme elles doivent l'être les *interdépendances de l'agriculture et de l'industrie*. C'est à quoi nous convie M. Robert Préaud, ancien secrétaire général du ministère de l'Agriculture.

En bonne méthode, prenons d'abord conscience des faits. L'agriculture a besoin des produits de l'industrie : elle en attend son outillage, du plus élémentaire au plus perfectionné, les engrais et les produits destinés à la lutte contre les ennemis des cultures. Et il est très souhaitable, pour éviter les à-coups, que le souci des satisfactions réciproques soit toujours en éveil. Ce sont les besoins personnels et familiaux des cultivateurs : on estimait avant la dernière guerre qu'ils étaient le décuple des dépenses faites pour l'achat de machines agricoles. Ce sont les moyens d'équipement destinés à améliorer les cadres matériels de l'existence et du travail à la campagne : bâtiments, eau et électricité, assainissement. On sait les doléances des ruraux en ce domaine : et il est certain que l'industrie peut trouver là des débouchés immenses, pourvu que le monde rural soit assuré d'un pouvoir d'achat suffisant. Corrélativement, l'industrie a besoin de l'agriculture. D'abord les industries agricoles : meunerie, laiterie, huilerie, sucrerie, les industries du bois, du cuir... Et, en ce domaine, la solidarité peut se traduire par de mutuels et très appréciables progrès. D'autres industries, capables de choisir pour matière première, soit des produits importés soit des produits nationaux, peuvent contribuer à maintenir ou à ruiner certaines productions agricoles : par exemple les textiles. Peut-être trouverait-on dans cette voie les moyens de pallier certaines crises momentanées de surproduction, ou dans un avenir lointain, un immense domaine d'utilisation lorsque seront épuisés des gîtes minéraux.

Les services peuvent constituer un autre moyen d'échange. L'agriculture a besoin de l'industrie pour l'entretien et la réparation de son outillage. Les « services publics » peuvent être aussi utilisés, et ici encore, les ruraux se plaignent d'être désavantagés.

Les capitaux ont rarement été mis à la disposition de l'agriculture, et les ruraux ont dû recourir à l'auto-financement par les Caisses de Crédit agricole mutuel. Il faut noter, pourtant, de récentes subventions de l'Etat en matière d'équipement rural. En contre-partie, les ruraux ont souvent, dans le passé, souscrit aux emprunts de l'Etat ou de sociétés particulières. Et, au décès d'un cultivateur, l'héritier seul continuateur de l'exploitation doit souvent désintéresser ses frères et sœurs partis pour la ville.

Le mouvement des hommes entre l'agriculture et l'industrie est à sens unique : c'est *l'exode rural*. Et il faut reconnaître que certains industriels y ont pris une responsabilité directe par l'attrait d'avantages exceptionnels. M. Préaud a-t-il tort de clore ce parallèle par une allusion à certains cas de concurrence ou même d'opposition, où il semble que les intérêts de l'agriculture ont été un peu vite sacrifiés à ceux de l'industrie ? On sait quels remous ont entraînés dans le peuple des campagnes, certains équipements hydro - électriques, pour ne prendre que cet exemple. Aussi a-t-il raison de faire appel à un meilleur esprit de solidarité. Les milieux non ruraux manifestent souvent à l'égard des hommes et des choses de l'agriculture une ignorance véritablement frappante. Et pourtant, c'est Bergson, un philosophe, qui écrivait : « l'agriculture devrait dominer le reste ». Si la connaissance du monde rural réclame des industriels un effort, il ne sera ni sans intérêt, ni sans profit. Par exemple, lorsque des industriels demandent la compression des prix agricoles et souhaitent l'importation à prix réduit de denrées étrangères, pensent-ils que le sens élémentaire de la solidarité doit leur faire souhaiter pour les cultivateurs la rémunération d'une existence convenable, et leur intérêt bien compris la perspective d'une clientèle agricole douée de pouvoir d'achat ? Aussi est-il évident qu'au delà de leurs intérêts immédiats, les industriels et les agriculteurs devraient étudier par eux-mêmes et demander aux pouvoirs publics de surveiller les échanges ainsi que l'influence qu'ils exercent sur la santé de l'organisme national.

6. — En bien des leçons de cette Semaine Sociale il fut fait allusion aux difficultés, aux aspirations, aux besoins, au rôle décisif de *la femme dans la vie rurale*. Il était juste que le sujet soit traité ex professo, tout indiqué qu'il soit confié à une authentique rurale, mère de famille, Mme Pierre Lambert du Mouvement Familial Rural.

Avec autant de force que de science, Mme Lambert a campé en ces pages le portrait de la femme de la campagne, plus intimement associée à l'homme, porteuse des valeurs traditionnelles, douée d'équilibre et de dignité, de bon sens et de foi. Capital, hélas ! menacé et entamé par les influences matérialistes et déchristianisantes actuelles, par les conditions économiques, l'influence des découvertes biologiques, par l'introduction de l'industrie dans les campagnes et les structures nouvelles de la société. Il y faut prendre garde, car on ne dédaigne pas en vain les desseins de Dieu.

« Tu vois bien que nous nous servons d'une seule âme pour être deux »,

écrit noblement Claudel. Bien entendu, Mme Lambert n'a pas omis de souligner aussi les avantages que trouve ou peut trouver la femme rurale dans le progrès actuel, tant technique qu'intellectuel et apostolique.

Nos lecteurs voient d'eux-mêmes quel parti ils pourront tirer d'un tel enseignement. Ils ne s'étonneront pas que nous en ayons voulu citer au moins quelques lignes.

« Il est une valeur suprême que la rurale se doit d'apporter au monde. Et *c'est un sens plus pur de Dieu.* Cela non plus ne se fera pas tout seul. Ni sans le concours du sacerdoce. A travers des connaissances scientifiques beaucoup plus étendues, elle devra retrouver la notion d'un Dieu transcendant et esprit pur, dépouillé de toute l'imagerie ou de l'anthropomorphisme pieux à travers lesquels on le lui avait fait atteindre. Il lui faudra, patiemment, chercher une mystique des grandes choses naturelles et des humbles choses familières, la mystique du travail, surtout s'il devient, grâce à la machine, « un travail qui donne le temps de penser », la mystique de l'enfance, dont elle a le génie, la mystique de l'amour enfin. »

Au lendemain du Congrès jaciste, on n'eût pas compris que la jeunesse rurale parût se désintéresser de ce qui se passait à Nantes. C'est M. Léon Dubois, son vice-président, qui apporta son témoignage : *La jeunesse rurale face à son avenir.*

Il s'agit moins pour nous ici d'analyser son exposé que de dire son état d'âme et d'expliquer des impatiences qui sont des expressions de sa volonté de vivre. Notre jeunesse paysanne a pris conscience de son importance économique, du poids très lourd des cadres où elle est engagée, des déficiences du milieu ; elle est même en réaction contre la famille, au sein de laquelle, trop souvent encore, les jeunes sont laissés sans préparation et sans responsabilités réelles et ne se sentent pas pleinement chez eux. Secouée par les bouleversements et les tromperies de la société, elle entend ne plus s'engager qu'à bon escient ; dans un climat où tout est remis en question, elle souffre, elle cherche, elle attend, et, baignant dans le mensonge et l'hypocrisie quasi érigés en principes, elle perd confiance et désespère. Ou bien elle réagit, appelant un enseignement qui soit une vie, voulant ne pas subir mais comprendre et vivre. Le jeune ne veut plus être un simple figurant ni une marionnette. Il veut croire son *Credo* et l'accomplir. Vocation et choix du métier, réforme de l'enseignement, formation professionnelle, installation, il a là-dessus des idées précises, appuyées sur l'expérience et sur l'enquête. Il entend tout aussi bien prendre conscience des complexes et des ensembles qui font le monde moderne.

La jeunesse, conclut M. L. Dubois, c'est l'avenir, mais l'avenir se prépare et la famille, la profession, l'Etat doivent s'y atteler autant que les jeunes eux-mêmes. On vit le présent en préparant l'avenir. Les jeunes ont acquis la conscience de leur responsabilité.

« Si parfois certaines tensions existent entre jeunes et adultes, elles doivent être source de progrès et non de luttes stériles, mais à la double condition... que les adultes ne ramènent pas l'avenir des jeunes à leur propre présent... et que les jeunes n'oublient pas qu'il n'est de préparation véritable de l'avenir qu'à partir du présent. »

Et cela est sens de la continuité, du progrès, de la vie.

Le dernier cours est celui du R. P. Serve, s. j., de l'Action populaire, ingénieur civil du Génie rural. En parlant du *Village moderne,* lui non plus ne cherchera pas à fixer un programme d'avenir, mais plutôt à éveiller dans nos âmes le dynamisme nécessaire à la poursuite des objectifs déjà fixés.

Il nous montre d'abord la grande pitié du village français. Quelques chiffres la mesurent.

« Le nombre des communes de moins de 500 habitants est passé de 16.901 en 1866 à 23.656 en 1946, alors que le chiffre moyen de la population de ces communes s'abaissait de 305 habitants en 1866 à 243 habitants en 1946. Dans 24 départements, les communes de moins de 300 habitants sont la majorité et celles de 200 habitants forment plus de 50 % du total des communes dans 10 de ces départements. Pour la France entière, 42 % des communes (16.088 sur 37.900) ont moins de 300 habitants, elles groupent à peine 7 % de la population nationale et comptent une moyenne de 173 habitants. »

La commune agricole moderne appelle l'installation et l'aménagement des techniques dans les exploitations agricoles et artisanales, en fonction des exigences du bien commun ; elle appelle non moins une école adaptée, une aide organisée aux jeunes, des associations et services communs, un organisme de régulation de l'économie et des relations sociales, un Conseil qui soit vraiment le Conseil de communauté, sous peine d'un risque patent de collectivisation.

On pense bien qu'un rôle capital est réservé à la paroisse, non pas juxtaposée à la communauté qu'elle prend en charge, mais qui est le levain dans la pâte, et qui sera puissamment aidée dans cette tâche par l'Action catholique. Le P. S. fait une place de choix au canton, véritable cité inter-village, toujours à la taille humaine, à qui revient d'être organisé et équipé pour répondre aux aspirations du monde rural moderne, loin de toute politisation, humainement épanoui et de plus en plus outillé sur le plan chrétien, désormais intégré dans la communauté nationale.

Le R. P. s'est défendu d'appliquer à la diversité rurale française une solution communautaire unique. N'y a-t-il pas, dans ses suggestions l'ébauche d'un effort à entreprendre partout ?

7. — Parvenus au terme de ce résumé dont nous regrettons l'insuffisance, mais qui, croyons-nous, peut rendre quelques services, nous sommes comme d'instinct ramenés à notre question liminaire.

Alors que des « informations » plus ou moins « sensationnelles » ne peuvent procurer à l'esprit qu'une satisfaction illusoire, des enquêtes du genre de celle-ci sont susceptibles de fournir matière à de sérieuses et utiles réflexions. Nous pensons qu'elles pourraient, en particulier, écarter de notre route certaines fausses questions devant lesquelles parfois nous butons parce qu'on nous les jette ou inconsidérément ou insidieusement dans les jambes. Une des plus typiques de ces fausses questions, c'est le slogan cher à certains bavards : « la terre aux paysans ». En combien d'acceptions un tel mot

peut-il se prendre, depuis celle qui équivaudrait à : « ton portefeuille est à moi », jusqu'à celle qui signifierait : « la terre à qui peut la faire servir aux fins voulues par Dieu » ? N'est-il pas évident qu'il faudrait examiner d'abord l'origine de la propriété ? Et puis, qu'on se reporte aux leçons de cette Session. Elles ont établi que, pour une population rurale considérablement réduite, les produits de notre sol se sont largement accrus, élevant le niveau de vie général, laissant entrevoir encore de grandes possibilités de progrès. C'est pour qu'ils en vivent que Dieu a donné la terre aux hommes, pour que leur ingéniosité, leur travail la mettent en valeur qu'il la leur a soumise. L'héritage que m'ont transmis des ancêtres qui l'avaient légitimement acquis est à moi. Mais il n'est pas que pour moi, et l'aspect social de la propriété doit se combiner avec son aspect individuel. Si, par incurie, incapacité ou inintelligence, j'empêchais de servir à l'entretien de la vie des hommes un bien créé par Dieu pour cela, je n'aurais plus le droit d'exclure les autres de l'utilisation de ce bien, droit qui est un des éléments de la propriété.

L'Eglise ne cesse de nous redire que les institutions sont pour les hommes et non les hommes pour les institutions. Par quelle aberration certains voudraient-ils que la propriété échappe à cette loi, essaieraient-ils d'en faire, contre l'évidence et l'histoire, un absolu. Qu'on relise plutôt Pie XI en *Quadragesimo Anno :* spécialement n° 54. Quel catholique, quel chrétien, quel homme de cœur oserait reprendre à son compte les déclarations insensées de l'économie libérale, que Mgr Six pouvait clouer au pilori dans sa belle leçon de la *Semaine Sociale* de Besançon.

« A mon sens, la population est un objet secondaire. On doit cultiver le sol de la manière qui lui fait produire le plus possible, sans s'inquiéter du reste. A quoi servirait l'ancienne culture, sinon à produire des hommes, ce qui est d'une parfaite inutilité » (Arthur Young).

Et encore :

« Si l'Angleterre réussissait à faire accomplir tout l'ouvrage de ses champs et celui de ses villes par des machines à vapeur, et à ne compter pas plus d'habitants que la République de Genève (non encore rattachée à la Confédération helvétique), tout en conservant le même profit et le même revenu qu'elle a aujourd'hui, devrait-on la considérer comme plus riche et plus prospère ? Oui. » (David Ricardo).

C'était le temps où, chez nous, les hommes à la page avaient pris pour mot d'ordre « Enrichissez-vous », où à travers les secousses que l'on sait, le socialisme creusait son lit. Pour nous, et nous ne pouvons l'oublier, tout droit humain trouve en Dieu son principe et aussi ses limites : « *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei* ».

M. Noel, p. s. s.

Bibliographie

Le coupable est-il un malade ou un pécheur ? (Groupe lyonnais d'Etudes médicales philosophiques et biologiques. 230 p. in-12, 35 fr. Spes).

Si ce nouveau livre de la collection « *Convergences* » intéresse le sociologue en même temps que le médecin, il n'est pas téméraire d'affirmer qu'il est, pour nous prêtres, d'une importance capitale, spécialement aujourd'hui. M. Jean Guitton a raison de nous rappeler en commençant que les trois philosophies possibles de la faute : « Je ne puis pas ne pas pécher », « Je ne puis pas pécher », « Je vois le bien et je pèche » correspondent à trois tendances permanentes de l'esprit humain. Mais en même temps qu'en fait les notions de justice, de sanction, de responsabilité sont invoquées avec passion, tout un courant complexe d'idées pousse à rendre fort étroite la bande de l'action où nous pouvons être tenus pour responsables. On ne veut plus s'avouer pécheur. Problème que nos disputes ont compliqué à plaisir, où l'on a raison pour remettre un peu de clarté, de faire appel à la calme maîtrise de Bossuet, où le philosophe le plus averti peut, à bon droit, reconnaître qu'il y a presque toujours, dans la transgression de la loi positive, un refus de l'ordre social et par là, implicitement, de l'ordre moral.

La responsabilité dans l'histoire et la sociologie est l'objet d'une enquête très large de M. Troude, le sentiment de la culpabilité dans le malfaiteur d'une étude d'un criminaliste distingué, M. Savey-Casard. Deux psychiatres, le professeur Baruk et le docteur Abely recherchent quels éléments organiques occasionnent l'éclosion du sentiment de culpabilité, et le docteur André Berge attire l'attention des éducateurs sur le sentiment de la culpabilité chez l'enfant. On sait que certains ont voulu voir, dans le malaise de la culpabilité, l'origine du sentiment religieux : M. le chanoine Masure permet à la théologie de retrouver dans l'âme humaine cette reconnaissance de la loi que suppose son mépris même. Le dernier mot est à M. l'abbé Rambaud ou plutôt, grâce à lui, à saint Bernard qu'il cite. C'est le Fils de Dieu qui allège l'homme et lui assure « la possibilité de respirer librement dans l'espoir du pardon et de la miséricorde, voire d'oser aspirer aux Noces du Verbe et contracter alliance avec Dieu ».

Qu'on ne dise pas qu'il y a deux mille ans que tout cela nous a été dit. C'est vrai. Mais nous savons, nous, par une expérience souvent douloureuse, qu'il y a des âmes angoissées qu'il faut aider à trouver la paix. En quelques pages de conclusion en vue de l'action pratique, M. le docteur Biot, esquisse les directives d'une collaboration féconde entre prêtres et médecins pour guérir et aussi pour prévenir des désordres qui méritent, certes, notre sympathie agissante. Et ce nous est une occasion de remercier la Providence d'avoir rendu à notre éminent collaborateur la santé un moment menacée, dont il sait faire, pour les corps et les âmes de ses frères, un si noble emploi.

M. N.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

NOUVELLES ETUDES SUR LE PAPE ALEXANDRE VI

L'histoire du pape Alexandre VI — Borgia — n'a pas fini d'intéresser les chercheurs. Ce n'est pourtant pas un sujet que l'on aborde de gaieté de cœur, car il constitue, sans l'ombre d'un doute, l'une des taches les plus sombres dans les Annales de l'Eglise. Au point cependant où en sont ces Annales, c'est-à-dire en un temps où, en dépit des attaques les plus injustes et les plus acerbes, la papauté est, incontestablement, la plus haute autorité morale de la terre, celle qui mérite et, en général, obtient, le plus grand et le plus légitime respect, il est permis de traiter d'Alexandre VI, d'une manière sereine et impartiale, en prenant simplement la précaution de se replacer dans l'ambiance de l'époque.

C'est ce qu'a voulu faire M. Giovanni Soranzo, dans un ouvrage de juillet 1950, intitulé *Studi intorno a papa Alessandro VI (Borgia)*, — Etudes autour du pape Alexandre VI (Borgia) [1].

L'auteur se défend de vouloir faire une biographie complète du pape. Il ne veut pas considérer la partie de son existence antérieure à son élection comme pape, en 1492. Il se propose seulement de faire la critique des documents sur lesquels les historiens se sont appuyés pour affirmer que le pape, poursuivant, sur le trône pontifical, les errements de sa vie privée comme cardinal, s'était rendu coupable des fautes les plus scandaleuses contre la morale chrétienne. Il croit pouvoir démontrer en effet que ces documents, quoi qu'en ait cru même Louis Pastor, l'auteur célèbre de l'*Histoire des Papes* dans les temps modernes, n'ont pas le sens ou ne présentent pas les garanties de véracité qu'on leur a faussement attribué.

Nous nous bornerons à donner ici un aperçu des conclusions de l'auteur, en notant qu'il conduit ses études avec une précision, une documentation, une impartialité, une connaissance des sources les plus sûres, auxquelles il faut rendre hommage sans réserve.

I. — *L'Election du cardinal Borgia à la papauté.*

La première étude est consacrée à l'élection du pape Alexandre VI. Cette élection fut-elle réellement simoniaque, comme on l'a dit ? Fut-elle, par suite, illégitime et nulle de plein droit ?

Innocent VIII (Cibo) était mort le 25 juillet 1492. C'était un pape bon et doux, mais faible, et qui avait laissé s'aggraver, au sein de l'Etat pontifical, les désordres chroniques engendrés par la féodalité : barons romains, sans cesse en lutte contre l'autorité pontificale, seigneurs féodaux, dans les Marches et la Romagne, travaillant à se rendre totalement indépendants du St-Siège.

Le cri public demandait un pape énergique. La corruption régnait dans la capitale de la chrétienté et bientôt le dominicain Savonarole élèverait la voix avec force contre le luxe, le relâchement moral, les scènes scandaleuses du Carnaval, la chasse aux bénéfices, la simonie presque ouverte, dont on accusait les hauts prélats romains, presque complètement sécularisés. La cour de Rome, loin de donner l'exemple aux autres Cours princières d'Europe, participait aux mêmes égarements que les autres. On demandait donc l'avènement d'une réforme de l'Eglise « en son chef et en ses membres ». Il y avait des siècles que cette réforme était désirée et attendue. Mais il faudrait pour la commencer l'arrivée au pouvoir d'un pape à la fois saint et énergique. On allait bien avoir un pape énergique, mais qui ne serait, hélas ! rien moins que saint. Comment le Sacré-Collège put-il commettre une erreur semblable ?

Il se composait de 23 cardinaux. Parmi eux, on en compte au moins sept dont la renommée était bonne et qui jouissaient d'une grande autorité morale et religieuse : Carafa, Zeno, Michiel, Costa, Basso, della Porta, Piccolomini.

Parmi les autres, il en était deux qui se distinguaient à la fois par de très hautes qualités d'hommes d'Etat et par leur rivalité acharnée, l'un contre l'autre, Rodrigue Borgia, vice-chancelier de l'Eglise — quelque chose comme le Secrétaire d'Etat de nos jours — depuis plus de 35 ans ; et Julien della Rovere, le futur pape Jules II.

Le reste des cardinaux est formé de prélats fastueux et mondains, plus ou moins à la dévotion des puissances. Au moment même de l'élection, il existe surtout deux partis : celui de Milan et celui de Naples, car Milan et Naples étaient deux puissances qui se disputaient la prééminence en Italie, et dont les princes, Ludovic le More à Milan, et Ferrant à Naples, étaient violemment hostiles l'un à l'autre pour des motifs personnels.

Le cardinal Borgia favorise Milan, et par suite, Julien della Rovere porte ses préférences vers Naples. De très grosses sommes sont jetées dans le jeu serré qui va suivre. L'entrée au Conclave se fait le 6 août 1492. On commence par faire jurer à tous le respect des « Capitulations ». On appelait de ce nom les privilèges et prérogatives des cardinaux, que le futur pape ne devrait pas altérer ni enfreindre. Naturellement aussi, on faisait promettre au futur élu d'opérer la réforme *in capite et in membris*, par la convocation d'un concile œcuménique.

C'étaient là des clauses de style que malheureusement l'on ne prenait pas assez au sérieux.

On passa alors aux scrutins. Les trois premiers mirent au premier rang l'excellent cardinal Carafa. Il était suivi de près par Michiel. Borgia ne venait qu'ensuite. Julien della Rovere n'avait aucune chance d'être élu. Tout le monde estimait toutefois qu'il fallait faire vite. L'agitation se propageait dans Rome et ses alentours.

Que se passa-t-il au conclave, après le troisième scrutin négatif ? On l'ignore. Le bruit courut plus tard que le cardinal Ascagno Sforza, frère de Ludovic le More, achetait les voix pour Borgia. Pastor n'a pas hésité à penser et à dire que Borgia avait gagné Ascagno Sforza, en lui promettant son propre poste de vice-chancelier, son propre palais, et en outre le château de Nepi, l'évêché d'Egra en Hongrie, et d'autres bénéfices.

Pastor, d'autre part, conclut que si l'élection fut simoniaque, elle fut sûrement valide, car la loi portée contre la simonie en matière d'élection papale, loi préparée par Alexandre VI lui-même, ne fut promulguée que par Jules II.

Une chose est sûre, c'est qu'Ascagno Sforza fut la cheville ouvrière de l'élection. Voyant qu'il n'avait aucune chance ni pour lui-même, ni pour son candidat principal, qui était Carafa, il *osa* proposer à ses collègues l'élection de Borgia. Nous disons, avec M. G. Soranzo, que nous analysons ici : il *osa*, car Rodrigue Borgia avait contre lui de graves objections : il était de sang et de race catalan et cette « peste catalane » était cordialement détestée en Italie et à Rome. Sa conduite privée était aussi peu édifiante que possible, pour un cardinal. Il avait des enfants et on savait qu'il leur était très attaché.

C'est l'un des indices les plus douloureux de l'état de décadence morale de la papauté et même de la chrétienté, en cette fin du XVe siècle, que ce dernier fait n'ait pas été alors considéré comme dirimant, pour un futur pape ! Les cardinaux

[1] Ce volume, du prix net de 900 lire, fait partie des publications de l'Université catholique du Sacré-Cœur, à Milan, dont il est le tome 34.

étaient regardés comme des princes. Ils faisaient comme les autres ! On n'en était pas édifié certes, mais cela ne révoltait que les âmes vraiment pieuses, et alors, comme de nos jours, c'était une minorité. Le fait d'avoir des enfants hors mariage était regardé comme tristement humain, mais en somme pardonnable et presque négligeable, dans les circonstances où l'on se trouvait. De fait, les enfants du cardinal Borgia pourront être poussés dans le monde, recherchés par les princes et les rois, fêtés et adulés, de leur vivant, en attendant d'être frappés des anathèmes de la postérité. Parmi eux, deux noms émergent surtout : César Borgia, et Lucrèce Borgia.

Si le cardinal Borgia avait contre lui des objections graves, Ascagno Sforza dut faire valoir de puissants arguments en sa faveur : 1° il fallait un pape énergique et prudent, Rodrigue Borgia avait ces deux qualités à un degré éminent ; 2° il y avait plus de 35 ans qu'il était mêlé, comme vice-chancelier, à la direction politique de l'Eglise, nul n'avait plus d'expérience, plus d'habileté, plus de génie diplomatique que lui. Malheureusement, il est humain et il est surtout du temps dont nous parlons de penser que des motifs moins purs agissaient sur Sforza : le cardinal Borgia ne pouvait manquer de récompenser richement le zèle que l'on déploierait en sa faveur, et il en avait les moyens. En devenant pape, il serait obligé de renoncer aux riches bénéfices et fonctions qu'il possédait. Il y avait de quoi distribuer à tous ses électeurs et surtout à celui d'entre eux qui aurait eu l'initiative. Même sans stipulation formelle de sa part, on le connaissait assez pour prévoir ce qu'il ferait. Ascagno Sforza faisait donc une profitable opération en prenant en main cette élection et en la faisant aboutir.

Peut-on dire cependant que, en dehors de toute stipulation formelle de la part de l'intéressé, les calculs faits par Sforza fussent capables d'entacher de simonie l'élection future ? Cela n'est pas démontré. Il semble probable, sinon certain, que Sforza rencontra des objections, des résistances, ne fût-ce que de la part des adversaires de Borgia, c'est-à-dire de Julien della Rovere et de ses amis. Mais il est sûr, aussi, qu'il réussit si bien à triompher des hostilités les plus déclarées, que Borgia, au matin du 11 août 1492, fut élu pape, « contre l'attente universelle », dit un témoin du temps, mais par l'*unanimité* du Sacré-Collège. Alexandre VI n'hésita pas à proclamer publiquement sa reconnaissance pour ses électeurs et il s'empressa de faire pleuvoir sur leurs têtes les témoignages les plus tangibles de cette gratitude trop humaine !

Réfléchissons toutefois à cette *unanimité* finale du vote. Nous avons dit qu'il y avait au moins sept cardinaux de haute tenue morale, au Sacré Collège, sans vouloir dire par là, du reste, que les autres fussent tous indignes. Si vraiment l'élection de Borgia avait été scandaleuse, dans les circonstances du temps, si, surtout, elle avait été ouvertement simoniaque, peut-on croire que *tous les électeurs y auraient donné leur consentement?*

Ce qui nous choque le plus, de nos jours, ce sont tous ces « bâtards » — quatre au moins reconnus et nés entre 1475 et 1480 : César, Jean, Jofré et Lucrèce. Mais il est évident que cela choquait moins à cette époque, en raison de la place occupée, dans la vie publique de tous les pays, par des bâtards de princes ou de rois ! A Rome même, le précédent pape, Innocent VIII, avait été dans le même cas. Julien della Rovere, le futur Jules II, n'était pas plus édifiant. Le pape Paul III, le futur réformateur de l'Eglise, celui qui réunirait le concile de Trente, n'aurait pas eu non plus une jeunesse sans accroc et ses enfants et petits-enfants ne joueront qu'un trop grand rôle sous son pontificat, si glorieux sous d'autres aspects.

Il ne manque pas de textes élogieux en faveur du nouveau pape, chez les contemporains. L'un d'eux, Hartmann Schedel, auteur d'un *Liber Chronicorum*, édité à Rome, en 1492, et l'année suivante, à Bologne, vante en Alexandre VI, le courage, la prudence, la gloire des vertus et des connaissances, les dons de la nature les plus variés et les plus remarquables, un mélange agréable d'autorité et d'humanité.

En somme, l'examen de l'ambiance historique révèle des circonstances très complexes, la composition du Sacré-Collège indique un certain nombre d'hommes sérieux et graves, d'autres adonnés aux calculs de la politique et de l'intérêt ; le déroulement des opérations électorales laisse très bien voir la possibilité, peut-être même l'utilité, ou pour mieux dire, l'opportunité, tout bien pesé, du choix qui fut fait, à condition de se placer au point de vue purement humain. Mais on devait s'attendre à ce que le nouveau pape, précisément parce qu'il voudrait agir, tenir sa place dans la politique italienne et européenne, se fît de nombreux ennemis. Comme par ailleurs il était très vulnérable, en raison de sa vie privée, comme il devait s'occuper beaucoup trop des intérêts de ses enfants, il n'était pas possible qu'il n'eût beaucoup d'ennemis et que l'on ne se vengeât sur sa mémoire des craintes ou des déceptions qu'il aurait suscitées chez ses adversaires.

Mais il serait peu psychologique et peu juste de donner raison, sans examen, sur tous les points, à ses critiques, dont certains ne seraient au total que des calomniateurs.

Si Alexandre VI est le pape peut-être le plus décrié de l'histoire, il est triste de dire qu'il ne fut peut-être pas pire que d'autres, mais qu'il dut son impopularité à son origine « catalane » et à sa politique énergique mais rude.

II. — *Jean Burckard et le « Liber Notarum »*

L'une des sources les plus importantes, de cette époque, pour l'histoire des papes, de 1484 à 1506, est ce que l'on appelle le *Journal* ou encore le *Livre de Notes* de Jean Burckard, maître des cérémonies du pape.

Dans sa seconde étude, M. J. Soranzo examine la valeur de ce témoignage, c'est-à-dire, avant tout, la valeur du témoin.

Jean Burckard était un Alsacien. Il était né, autour de 1445, à Nieder-Haslach, au diocèse de Strasbourg. Il devait garder toute sa vie un grand amour de sa petite patrie et son *Journal* présente justement des lacunes qui correspondent le plus souvent avec les vacances qu'il va prendre en Alsace. Il avait fait ses études à Strasbourg, s'était muni des diplômes en droit canonique, puis avait reçu le sacerdoce. Il vint à Rome, comme tant d'autres cherchant fortune, en 1481, et il avait

reçu le titre et les fonctions de protonotaire apostolique. Nommé, en 1483, cérémoniaire auxiliaire, il inaugura ses fonctions le 26 janvier 1484. Son chef de file, Patrizzi, ayant été nommé évêque, il recueillit sa succession, en achetant sa charge au prix de 450 ducats — que nous estimerions à quelque chose comme 4 ou 5 millions de nos francs. C'est lui qui nous donne les détails qui précèdent. Il devait exercer les fonctions de cérémoniaire jusqu'à sa mort, en 1506. Il le fit avec la ponctualité habituelle de sa race, fut un cérémoniaire diligent, exact, instruit, dont la compétence était reconnue des papes et de tous. Il s'enrichit du reste dans son emploi au point de pouvoir construire, pour y habiter, un petit palais en style gothique, dont les restes existent encore, dans un quartier qui, de sa ville d'origine, reçut le nom d'*Argentinensis* (aujourd'hui *Argentina*).

Sa carrière est un exemple de ce qui arrivait couramment à la Curie romaine. On y faisait son chemin, on y recueillait des bénéfices fructueux. et cela ne contribuait pas peu à y attirer des « arrivistes » dont les vertus ecclésiastiques laissaient plus ou moins à désirer.

Jean Burckard semble avoir été un clerc correct, sans plus. Son caractère était détestable. Il nous apparaît, dans son *Journal*, comme un être froid, égoïste, cachottier, cupide, très peu aimé, et au demeurant très peu sympathique.

Il faut citer ici l'appréciation d'un de ses collègues, devenu, lui aussi, maître des cérémonies et auteur d'un *Diarium*, appelé de Grassi :

> « Il fut le grand maître et le grand dirigeant de nos cérémonies, et s'il avait été humain, il n'y a aucun doute que, par lui, notre art aurait été développé ; mais comme non seulement il ne fut pas humain, mais le plus bestial, le plus inhumain, le plus jaloux de toutes les bêtes, nos cérémonies en furent foulées aux pieds, voilées et obscurcies » [2].

Et il explique son jugement, en disant que Burckard étudiait assidûment les libres liturgiques, mais qu'il gardait jalousement pour lui-même les connaissances acquises et n'en faisait part à aucun de ses collègues.

Il serait évidemment très imprudent et injuste de se fier entièrement à l'appréciation de de Grassi. Mais il faut en retenir du moins ce qui coïncide avec l'impression que l'on tire des textes que nous trouvons dans le *Liber Notarum* de Burckard.

Or, il nous apparaît comme un homme très cupide, qui note scrupuleusement tous les petits bénéfices, les cadeaux, les profits qu'il a tirés de ses fonctions. Il ne nous cache pas qu'il désirait un évêché, non pour remplir le ministère épiscopal, mais pour en avoir les revenus. Il est probable que l'une des raisons de son hostilité à Alexandre VI fut qu'il ne l'obtint pas de lui. Ce fut Jules II qui le lui conféra et comme Jules II, en tant que cardinal Julien della Rovere, avait été le plus impétueux adversaire d'Alexandre VI, on peut croire que Burckard en avait épousé la passion et l'animosité. Mais, avec sa rancune recuite, il gardait toute sa froideur. Il est sans cœur et il le prouve.

En effet, il présente Alexandre VI sous deux aspects qu'il n'essaie pas de relier ou d'accorder entre eux. D'une part, il le montre très assidu aux fonctions liturgiques, connaissant à fond le pontifical, très attaché au *decorum*, à la tenue extérieure, s'acquittant exactement de toutes les cérémonies, par ailleurs homme d'autorité, strict sur la justice, méprisant les médisances et les flatteries personnelles, parlant peu mais bien, montrant un vrai courage en maintes circonstances périlleuses de sa vie.

Et d'autre part et, si l'on peut dire, sans crier gare, il introduit froidement, dans son *Journal*, les accusations les plus monstrueuses contre le pape, sans du reste manifester autrement ni son émotion, ni sa réprobation.

Quelles sont donc ces accusations ?

En premier lieu, ayant à nommer Julie Farnèse, épouse Orsini, et sœur d'Alexandre Farnèse, le futur Paul III, il la nomme calmement, sans autre explication : *concubina papæ* et une autre fois « *Julia sua* », ce qui est assez clair !

En second lieu, il dit qu'Alexandre VI aimait à assister aux danses des femmes, et il traite la chose par le sarcasme glacé que voici : « pour l'honneur de Dieu et du Saint-Siège ». Voulant dire que c'était pour cela que le pape assistait aux bals !

En troisième lieu, il avance qu'Alexandre VI avait vendu un évêché 7000 ducats, que le cardinal de Modène, trésorier du pape, « vendait les bénéfices et les charges le plus cher possible, pour le profit du pape ». Il est vrai que pour la première de ces accusations, Burckard introduit la clause prudente : « Si ce qu'on m'a dit est vrai » — *Si vera mihi sunt relata.*

Burckard rapporte également les instructions données à un ambassadeur du pape auprès du sultan, pour obtenir de Bajazet une intervention militaire contre Charles VIII et les Français, lors de l'expédition de Naples.

Que penser de tout cela ?

M. Soranzo estime que : 1° le texte original de Burckard n'est pas assez sûr pour que l'on ne puisse admettre que des interpolations intéressées ont été faites, après la mort de Burckard, à son texte ;

2° qu'en supposant ce texte authentique, il est difficile d'échapper à l'impression qu'il s'agit d'un témoignage partisan, c'est-à-dire d'un homme dont les passions, pour être froides et soigneusement dissimulées, n'en étaient pas moins profondes et violentes ;

3° qu'il reste donc nécessaire d'examiner critiquement les accusations de Burckard à la lumière des autres sources, pour pouvoir porter un jugement sincère et impartial.

III. — *Une précieuse Correspondance papale des années 1493-1494.*

La troisième et la quatrième études de M. Soranzo sont consacrées à l'étude des lettres découvertes, autour de 1925, aux Archives secrètes du Vatican, et dont L. Pastor a publié les principales, dans son édition de l'*Histoire des papes*, de 1925.

[2] Citons le texte latin qui n'est pas facile à traduire littéralement : « Hic fuit ille magnus trimagister et trigenialis cæremoniarum nostrarum, qui si humanus vivens fuisset, procul dubio nostra ars ex illo ampliata fuisset : sed quoniam non solum non humanus, sed super omnes bestias bestialissimus, inhumanissimus, invidiosissimus, ideo nostræ cæremoniæ et conculcatæ et implicitæ et obscuratæ fuerunt... »

Ces lettres sont renfermées en huit petits volumes reliés qui sont catalogués sous le sigle AA Arm. I-XVIII, 5020-5027. Pastor s'en est servi pour confirmer le jugement peu favorable qu'il avait déjà formulé sur Alexandre VI, en ce qui concerne sa vie privée comme pape. Mais c'est surtout Mme Maria Bellonci qui a usé — et sans doute abusé — de cette correspondance, dans son ouvrage récent sur *Lucrèce Borgia, sa Vie et son Temps* (en Italien, dernière édition, en juillet 1947. — Traduction française, Paris, Plon, 1951).

Parmi les lettres, en effet, se trouvent plusieurs missives de Julie Farnèse au pape et du pape à Julie Farnèse. Cette correspondance prouve-t-elle que Burckard avait eu raison d'appeler Julie Farnèse « *concubina papæ* » [3] ? M. Soranzo ne le croit pas. Il s'en prend surtout à Mme Maria Bellonci et démontre qu'elle a mal lu ou mal interprété les textes qu'elle allègue.

Notons tout de suite qu'il ne s'agit aucunement de « blanchir » le pape Borgia à tout prix. Il est certain que son pontificat fut souillé par des abus énormes et que Paul IV avait raison de dire, cinquante ans plus tard, que si l'Eglise n'était immortelle, la conduite de certains de ses prédécesseurs, l'aurait tuée ! Il faut blâmer énergiquement et sans réserve l'excès de luxe, le désordre des fêtes profanes, des exhibitions, des danses, des toilettes de femmes, à la Cour des papes en ce temps-là. La responsabilité d'Alexandre VI est écrasante, sous ce rapport. Et malheureusement, il n'est pas le seul qui mérite notre réprobation. Il est cependant le plus coupable de tous. Cela n'empêche pas qu'il ait droit, comme tout le monde, à la justice, et qu'il appartient à l'histoire de considérer s'il n'y a pas eu, dans son cas, une application abusive du proverbe : « On ne prête qu'aux riches ! »

Julie était la plus belle femme parmi celles que l'on voyait — trop souvent — au Vatican. Que faisait-elle là ?

Elle avait épousé, toute jeune, Orsino Orsini, fils unique d'Adrienne de Mila, nièce de Rodrigue Borgia: Cette Adrienne était par ailleurs le chaperon et la gouvernante de Lucrèce Borgia, la fille tant aimée du même Rodrigue. Quand celui-ci devint pape, il continua d'aimer sa fille d'un profond amour, mais il était trop habile politique pour ne pas se servir d'elle pour ses buts. Lucrèce fut donc (et avec elle Adrienne, qui la conduisait et veillait sur elle, et aussi Julie Farnèse, que son mariage avec Orsini avait introduite dans le même jeu et qui était devenue la compagne et comme la sœur aînée de Lucrèce) un pion sur l'échiquier des combinaisons politiques d'Alexandre VI. Lorsque Lucrèce Borgia fut mariée, une première fois, à Jean Sforza, seigneur de Pesaro, le 12 juin 1493, et qu'elle partit pour Pesaro, vers la fin de mai 1494, Adrienne et Julie l'accompagnèrent et ce fut justement ce qui donna occasion à un échange de lettres, que nous possédons, entre ce groupe féminin et le pape.

Nous ne nous arrêterons pas à analyser cette correspondance. Et nous irons droit aux conclusions que M. Soranzo, après un minutieux examen, croit devoir en tirer :

La correspondance papale, découverte aux Archives secrètes du Vatican, ne prouve absolument pas qu'il y eut entre le pontife déjà vieux et la très jeune épouse d'Orsino Orsini, des rapports suspects.

Il serait au surplus invraisemblable que ces rapports aient été favorisés par Adrienne de Mila, nièce du pape et mère d'Orsino Orsini. Julie Farnèse ne fut donc jamais la « concubine du pape », malgré l'affirmation de Jean Burckard, qui n'a fait, en le disant, que propager un bruit absurde, tel qu'il en circulait tant alors dans la Rome des papes. Il serait non moins invraisemblable que de mauvais rapports entre Julie et le pape aient eu pour complice le cardinal Alexandre Farnèse, le frère de Julie, et le futur Paul III.

Julie en réalité était entre les mains du pape un *otage* — charmant sans doute, mais jalousement surveillé et étroitement contrôlé, sous la responsabilité de sa propre belle-mère — et cet otage, selon la mode du temps, dont M. Soranzo donne plusieurs exemples mémorables, devait assurer au pape la fidélité de son propre mari, un Orsini, c'est-à-dire un membre de ces familles — Orsini, Colonna et autres — dont les papes avaient constamment à se méfier, car ils étaient toujours prêts à se révolter, à s'allier aux ennemis du Saint-Siège et à provoquer des troubles dans l'Etat pontifical.

IV. — *Les lignes directrices de la politique d'Alexandre VI.*

Le volume que nous analysons s'achève par une étude, plus étendue que les précédentes, sur les grandes lignes de la politique d'Alexandre VI. C'est évidemment l'examen de cette politique qui explique l'impopularité d'Alexandre VI et par suite la violence des critiques et des condamnations dont il fut l'objet. Cette politique, en effet, a été très souvent sévèrement et durement appréciée, même par les historiens modernes. A les entendre, le pape Borgia n'était conduit que par la préoccupation de ses intérêts domestiques. Il ne cherchait qu'une chose : tailler des seigneuries à ses enfants !

A cet égard, on cite volontiers le jugement porté sur le pontificat d'Alexandre VI par Pierre Delfino, général de l'ordre des Camaldules, homme de solide doctrine et de hautes vertus. Ecrivant au successeur d'Alexandre VI, le cardinal Francesco Todeschini Piccolomini, qui prit le nom de Pie III, et qui ne devait faire que passer sur le trône pontifical, Pierre Delfino lui présentait ses congratulations en termes que l'on estimerait presque adulatifs, s'il s'agissait de quelqu'un d'autre, et il lui disait, entre autres choses, que par son élévation au pouvoir, il lui semblait « sortir du royaume des ténèbres pour passer à celui de la lumière. »

On pourrait supposer, à vrai dire, que Pierre Delfino fait allusion aux scandales de la vie privée

[3] J'ai moi-même laissé entendre, sur l'autorité de L. Pastor, que les honneurs dont le jeune Alexandre Farnèse fut comblé par Alexandre VI, étaient dûs « aux charmes de sa sœur, Giulia la Bella ». Et mon texte pouvait laisser croire que les relations entre Julie et Rodrigue Borgia n'étaient pas de celles qui se justifient moralement. Voir *Hist. de l'Eglise de Fliche-Martin*, tome XVII. *L'Eglise à l'Epoque du Concile de Trente*, p. 30. — Après avoir lu attentivement l'étude de M. Soranzo, je crois qu'il y a lieu d'interpréter mon texte en un sens plus favorable. C'est bien à Julie Farnèse que son frère dut ses honneurs, mais cela ne prouve nullement que Julie ait été la maîtresse du pape !

du pontife défunt. Il n'en est rien. Il explique en effet sa pensée en déclarant que désormais luit l'espérance « de rétablir et de consolider la paix et la concorde entre les dissidents » et il conclut : « Dieu veuille que la société chrétienne troublée à l'extrême, par les soins de votre zèle, ô nouveau pape, soit ramenée à son ancien état et que les peuples qui veulent la guerre soient abattus par votre force et autorité spirituelles et que, sous la tutelle de votre bonté et de votre modération, nous jouissions d'une paix perpétuelle. »

Le général des Camaldules déplorait donc avant tout, dans le pontificat d'Alexandre VI, la perpétuité des conflits militaires, l'état de guerre incessant.

Une étude raisonnée du pontificat d'Alexandre VI conduit à un sentiment plus nuancé. Il est bien vrai que le pape Borgia fut très étroitement mêlé aux rivalités politiques du temps. Mais il est vrai aussi qu'il ne pouvait guère en être autrement, s'il voulait défendre les intérêts du Saint-Siège d'une part et ceux de l'Italie d'autre part.

Songeons à notre Louis XI. Il fut longtemps très décrié. On lui reprochait sa duplicité, sa froide cruauté, ses calculs machiavéliques. Aujourd'hui, les spécialistes ne sont pas loin de faire de lui le plus profond politique de la dynastie des Capétiens et l'un de nos plus grands rois ! Sa politique, en gros, peut se résumer ainsi : 1° mettre à la raison les grands féodaux, les forcer à obéir au roi et par là *unifier* et *fortifier* la France ; 2° à un pays devenu plus puissant par son unité même, procurer, au dehors, le prestige qui lui revenait et tenir dans le concert européen l'une des premières places, comme il convenait à un royaume tel que le royaume de France. Ce fut, on le sait, exactement aussi la politique de Richelieu, dont la réputation d'homme d'Etat n'a pas à être établie.

Eh bien ! cette politique est justement celle que se donna Alexandre VI : 1° abaisser les féodaux de l'Etat pontifical, les soumettre, les forcer à obéir ; 2° donner à la papauté un rôle de puissance modératrice et directrice, entre les compétitions des Etats italiens d'une part et des Etats voisins de l'Italie, acharnés à s'y tailler des possessions durables, sous les prétextes les plus divers.

Pour comprendre la politique d'Alexandre VI, il faut donc le voir aux prises avec les barons romains, les seigneurs féodaux des Marches et de la Romagne d'une part, et suivre les variations de sa conduite envers Milan, Venise, Florence, Naples, comme envers Charles VIII et Louis XII, rois de France, Maximilien, empereur d'Allemagne, et les rois d'Aragon.

Pour apprécier les résultats de cette politique, il semble que l'on ne puisse mieux faire que de citer l'un des maîtres de l'observation politique du temps : Nicolas Machiavel. Or, il fait gloire à Jules II — qui avait été le grand adversaire d'Alexandre VI, quand il était cardinal — d'avoir précisément repris, une fois pape, la politique de ce pontife et de l'avoir menée à bonne fin.

Le texte de Machiavel est à citer en entier. Il se trouve au chapitre XI du fameux ouvrage *Le Prince*.

« Si l'on me demande, écrit-il, comment la puissance temporelle de l'Eglise s'est accrue depuis le pontificat d'Alexandre VI, au point de faire trembler aujourd'hui — il veut dire, après le pontificat de Jules II et à l'avènement de Léon X — un roi de France, de le chasser d'Italie et d'écraser les Vénitiens, tandis qu'à cette époque — avant Alexandre VI — non seulement les potentats de ce pays, mais même les simples barons et les moindres seigneurs redoutaient si peu l'évêque de Rome, du moins au temporel, je n'hésiterai pas à répondre... »

Machiavel rappelle alors les vains efforts des papes du XV^e siècle, et conclut :

« C'est ainsi que la puissance des papes usait ses forces et perdait toute considération au-dedans et au-dehors. »

« C'est dans cet état de choses qu'Alexandre VI fut élevé à la chaire pontificale. Aucun de ceux qui l'ont précédé ou suivi n'a montré aussi bien que lui tout ce qu'un pontife peut faire avec des hommes et de l'argent. . Jules II, successeur d'Alexandre trouva donc l'Etat de l'Eglise accru de toute la Romagne, et les factions des barons éteintes par l'habileté et le courage de son prédécesseur, qui lui apprit encore l'art de thésauriser. Jules enchérit, en tous ces points, sur Alexandre VI. Il ajouta Bologne aux terres du Saint-Siège, mit les Vénitiens hors d'état de lui nuire et chassa les Français d'Italie ; succès d'autant plus glorieux que ce pape avait travaillé pour l'Eglise et non pour enrichir les siens... »

Ce dernier trait est juste. La grande tache de la politique d'Alexandre VI fut César Borgia !

Nous terminerons cet examen en rappelant la réflexion de Newman, au sujet de ce pontificat : de même que Dieu avait permis que le démon s'emparât, pour un temps, du corps de son divin Fils, pour le transporter au sommet du temple ou sur une haute montagne, de même, il a permis que le démon prît, passagèrement, le corps de son Epouse la sainte Eglise, et la jetât dans la mêlée politique ! Il ne permit pas pour autant qu'elle faillît à sa mission de salut dans le monde !

L. CRISTIANI.

Comptes rendus Bibliographiques

Collection « Spiritualité ». — L. J. LEBRET. — **Montée humaine.** — In-8 de 208 p. — Editions ouvrières, 12, av. Sœur-Rosalie, Paris-13e, 1951.

Le R. P. Lebret, O. P., est bien connu de nos lecteurs. Deux de ses ouvrages ont été présentés en 1947, p. 863-864 et la « Montée humaine » est une réplique de la « Mystique d'un monde nouveau » à laquelle nous initiait la « Découverte du Bien Commun ». Une réplique n'est pas assez dire : l'auteur entend bien, s'adressant tout particulièrement aux militants et militantes d'A. C. dans le monde ouvrier, élargir encore leur vision et intensifier leur engagement. Il s'agit de faire prendre conscience aux chrétiens et aux non-chrétiens des vraies dimensions de l'homme et de l'humanité dans le plan de Dieu. Le vrai chrétien ne doit pas être un isolé ni un indifférent à l'égard de l'angoisse qui étreint aujourd'hui une humanité en mouvement.

Ce mouvement de l'humanité est préparé par le mouvement de la nature elle-même : « nous vivons le présent comme le résultat d'un mouvement évolutif, commencé avec la matière et continué par la vie » (p. 23) Et l'homme « paraît clore l'évolution animale » (p. 26). En ce sens toutefois qu'on entend bien « maintenir l'immédiate création des âmes par Dieu » (p. 30). Remarquons d'ailleurs que cette hypothèse d'une évolution générale n'est pas essentielle au but poursuivi par l'auteur La « montée humaine » peut être conçue à partir de l'homme déjà constitué par Dieu dans sa nature à la fois animale et spirituelle. On constate, en effet, que dès son